



Compte-rendu
de la réunion Plénière
du Conseil de Quartier
Branly – Boissière
du 2 février 2023



19h00

Préau de l'école élémentaire Nanteuil
13 rue de Nanteuil

Elus et autres personnes invitées	Présent.e.s	Excusé.e.s
Gaylord LE CHEQUER, Adjoint délégué à la ville résiliente, à l'urbanisme, aux espaces publics, aux grands travaux de transports et à la protection des Murs-à-pêches	X	
Catherine SERRES, Conseillère municipale missionnée aux passerelles de cultures Elue de quartier	X	
Philippe LAMARCHE, Adjoint délégué aux finances Elu de quartier	X	
Danièle CREACHCADEC, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, au handicap et à la parentalité	X	
Nassera DEFINEL, Adjointe déléguée à la vie des quartiers, aux antennes de quartiers et à la médiation		X
Marie-Hélène Carlier, Ambassadrice de Montreuil pour la nature et de l'animal en Ville	X	
Jean-Pierre FORESTIER, Responsable de secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne	X	
Cyril TEYSSANDIER, Gestionnaire Urbain de Proximité (GUP) du secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne	X	
Eva GUTJAHR, Chargée de Développement social des quartiers du secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne	X	
Marie FOURTANE, Chef de projet Haut Montreuil au Service études et développement urbain de la Direction Urbanisme et Habitat	X	
Quentin CHABERNAUD, Directeur des espaces publics et des mobilités	X	
Audrey GUINET, Chargée de mission auprès de Gaylord Le Chequer	X	

Habitant.e.s présent.e.s : 62

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : CQBB93@gmail.com

Retrouvez-nous sur :

- notre page Facebook : [Conseil de Quartier Branly Boissière](#)

- notre compte Twitter : [@cqbb93](#)

Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.

ORDRE DU JOUR

1. LIMINAIRES.....	3
A. Dispositif Handicap	3
B. Projet Experimental Propreté	3
2. PROJETS D'URBANISME DANS NOTRE QUARTIER	3
A. Bas Montreuil.....	3
B. La Noue	3
C. Bel Air	4
D. Murs à Pêches	4
E. Centre-Ville	4
F. Croix de Chavaux	4
G. Cœur de Ville.....	4
H. Haut Montreuil	4
a) Quartier Boissière	5
b) Quartier Jules Verne	5
c) Etablissement public de santé de Ville-Evrard, bd de la Boissière	5
d) Construction d'un établissement par l'Association AFG Autisme	5
e) Opération d'Aménagement Programmé (OAP) thématique « Patrimoine »	5
f) Ancien concessionnaire « Citroën », 220/226 boulevard Aristide Briand.....	6
g) ZAC Boissière Acacia	6
h) Future ex Impasse Degeyter.....	6
i) Ilot Boissière	7
j) Champ de Poires et Didier Daurat.....	8
k) Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).....	8
l) Places de stationnement et parking public	8
m) Coin Demi-Lune - Salvador Allende	8
n) Maison de quartier.....	9
o) Lieu multi-accueil Julie Daubié.....	9
3. PAROLE AUX HABITANTS.....	9

La séance débute à 19h17

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion et les représentants de la Ville. Il sera le secrétaire et l'animateur de la réunion.

FRédéric rappelle que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles et indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques. Le Collectif d'Animation organise les Plénières du Conseil de Quartier. Il est également en lien avec les structures de la Municipalité (élus thématiques, Antenne, Services...) pour faire remonter des problèmes ou des souhaits habitants et redescendre des décisions ou informations de la Ville.

Il appelle les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

Actuellement, le Collectif d'Animation est constitué de :

Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Mireille DARIDAN, Cléo d'OREFICE, Jacqueline REMI, Véronique HUMBERT.

Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

1. Liminaires

A. Dispositif Handicap

FRédéric présente Sophie Boudignon, une interprète LSF (Langue des Signes Française), qui effectuera la traduction pour des habitants sourds et malentendants. Il demande donc à chacun un peu de discipline, afin que l'interprète puisse traduire facilement et correctement les propos. Il donne ensuite la parole à Madame Créachcadec, qui présente l'expérimentation de ce soir.

Madame Créachcadec explique l'importance de faire participer les personnes en situation de handicap à la vie de la Ville, et surtout du quartier. Elle décrit le dispositif mis en place et fait appel aux habitants pour le faire connaître. Il est important que les habitants sachent qu'il est possible de faire traduire des événements, des réunions de la Ville. Elle insiste sur le fait de diffuser ce dispositif de façon appuyé, car c'est un élément important de l'égalité d'accès aux dispositifs citoyens pour les personnes en situation de handicap.

B. Projet Expérimental Propreté

Cyril Teyssandier annonce une réunion publique le 16 février 2023, à 18h00, dans le préau de l'Ecole Fabien, sur le Projet Expérimental Propreté. Il rappelle que ce Projet Propreté a été élaboré avec des habitants, le Conseil de Quartier, des associations du quartier, l'OPHM, des Services de la ville et d'Est Ensemble. Un plan d'actions a été co-construit et il a été validé par les élus lors d'un comité de pilotage. Cette réunion publique de présentation du projet se déroulera avec plusieurs acteurs et sera suivie d'un buffet.

Hors réunion : Après avoir été reportée une première fois à cause de la grève du 7 février, elle sera finalement reportée sine die, à cause de la grève du 16 février.

2. Projets d'urbanisme dans notre quartier

Gaylord le Chequer remercie le Collectif pour son invitation et les habitants pour leur venue. Il présente Marie Fourtané, Quentin Chabernaud et Audrey Guinet. Il remercie les agents de la Ville pour leur mobilisation.

Il présente ensuite les travaux dans la ville en indiquant que Montreuil est une ville en pleine transformation avec des évolutions urbaines. Les cartes projetées devraient être communiquées au Conseil de Quartier.

A. Bas Montreuil

Il s'agit principalement de la requalification de l'habitat dégradé. La Ville est accompagnée par la société Soreqa, qui est un aménageur public (<https://soreqa.fr/>). Les travaux sont dans la dernière ligne droite avec la délivrance des derniers permis de reconstruction ou d'amélioration.

B. La Noue

Deux programmes sont en cours dans le cadre de l'ANRU (<https://www.anru.fr/>). Il y a eu beaucoup d'échanges avec les habitants pour transformer leur quartier. Cette transformation n'a pas donné lieu à trop de démolition pour éviter les impacts carbone.

C. Bel Air

Le PRUS (<https://www.conseildugrandair.fr/quartier/PRUS>) se termine avec l'aménagement du square Beethoven.

D. Murs à Pêches

Les Murs à Pêches ont été sanctuarisés lors de la révision du PLU en 2018, et confirmés par le PLUI adopté en 2020 (Plan Local d'Urbanisme intercommunal : <https://www.montreuil.fr/urbanisme/le-plan-local-durbanisme-plu>). L'ensemble du site non bâti est classé en zone agricole et les murs ont été repérés, afin de pouvoir engager leur restauration.

E. Centre-Ville

Ce périmètre est un sujet d'attention, notamment le secteur Stalingrad. Une étude urbaine est en cours pour aménager le centre-ville de manière cohérente, en confirmant sa destination d'activité.

F. Croix de Chavaux

La seconde phase du réaménagement de la Croix de Chavaux s'engage à la rentrée, en concertation avec les habitants. L'objectif de cette transformation est de végétaliser cette place et d'en faire un véritable lieu de vie et de rencontre. Par ailleurs, la reconversion de l'ancien cinéma Le Méliès en Maison des cultures urbaines est lancée.

La réhabilitation de la tour Urban est terminée et celle de la tour Orion va s'engager prochainement. <https://www.montreuil.fr/urbanisme/reamenagement-de-la-croix-de-chavaux>

G. Cœur de Ville

L'opération Cœur de Ville est maintenant achevée : <https://www.montreuil.fr/urbanisme/le-centre-Ville/la-metamorphose-du-centre-Ville>

H. Haut Montreuil

L'arrivée du tram T1 va induire de grands changements. Les travaux sont en cours et cette première tranche des travaux est financée.

La deuxième tranche, qui permettra de relier Mozinor à Val de Fontenay, via Les Ruffins, est en attente du Contrat Plan Etat Région (CPER).

L'arrivée du métro M11 va transformer les quartiers de la Boissière et des Ramenas.

Le prolongement de la ligne M1 est un autre combat de la Ville, ainsi que celui du prolongement de la ligne M9.

Malheureusement, suite à l'enquête publique pour la M1, l'Autorité environnementale et la commission d'enquête ont rendu un avis défavorable. Le Ministre, chargé des transports, a refusé la déclaration d'Utilité Publique du prolongement de la M1. Il a été demandé à Ile-de-France Mobilités de reprendre et de compléter les études ; et une nouvelle enquête publique devra être menée.

Du côté du prolongement de la M9, la Ville a créé l'APPL9 (Association pour la Promotion du Prolongement de la Ligne 9 : <https://www.francebleu.fr/infos/transports/montreuil-une-association-d-elus-pour-demander-le-prolongement-de-la-ligne-9-l-est-1479839162> avec des élus d'autres villes). Ce prolongement est une des clés du désenclavement du Haut Montreuil.

a) Quartier Boissière

En l'espace de quatre/cinq ans, ce quartier a subi la plus forte pression immobilière de la ville, car le prix de vente du m² est encore « accessible » par rapport au Bas-Montreuil. On assiste à un phénomène important d'installation de jeunes couples qui sont en recherche de logements.

C'est un quartier qui comporte encore beaucoup de logements anciens. Il offre des possibilités d'hébergements avec des espaces verts. D'où l'enjeu pour la Ville d'avoir une maîtrise de l'évolution de son territoire.

Ce quartier assume également un héritage d'activités de locaux commerciaux ou de grandes emprises.

Ce quartier est quasi intégralement sous périmètre d'intervention de l'EPFIF (Etablissement Public Foncier Ile-de-France : <https://www.epfif.fr/>) pour pouvoir préempter, afin d'éviter des opérations qui montent dans tous les sens. Les entrepreneurs attendent que les propriétaires vendent pour faire de grosses opérations.

La Ville a fortement réduit les droits à construire lors de la révision du PLU en 2018 puis lors de l'élaboration du PLUI. Une deuxième modification du PLUI est actuellement en cours, afin notamment de sanctuariser les espaces paysagers publics et privés (<https://www.montreuil.fr/fil-infos/detail/communique-modification-du-plui-montreuil-est-ensemble>).

La situation est complexe, mais la Ville essaye d'avoir un équilibre entre l'ancien et le nouveau.

b) Quartier Jules Verne

Une opération pour la création de logements pour des sportifs de haut niveau se finalise rue Jules Verne.

Un permis de construire pour 23 logements a été délivré sur la rue de Rosny pour Coallia (<https://coallia.org/>) derrière le foyer temporaire Brûlefer.

Par ailleurs, 25 logements sociaux du bailleur Est Ensemble Habitat (anciennement OPHM) seront construits, boulevard Aristide Briand, à proximité du tram et livrés courant 2024.

Une opération I3F (<https://www.groupe3f.fr/>) est prévue dans la rue des jardins Dufour.

c) Etablissement public de santé de Ville-Evrard, bd de la Boissière

La construction a pris du retard pour des raisons d'ordre technique. L'installation devrait débuter dans les prochains mois.

Des habitants regrettent que le frappé d'alignement côté trottoir de l'établissement de Ville Evrard ait été réduit. Cela aurait permis de faire un bout de piste cyclable, afin d'arriver sur le bd de la Boissière en toute sécurité.

Il n'y a pas de parking public sous Ville Evrard, uniquement 12 places de stationnement en sous-sol pour leur personnel, car c'est un bâtiment particulier à fonctionnement fermé et codifié. Il n'est pas censé avoir d'ouverture sur le quartier. Un projet d'accompagnement des jeunes est prévu par l'institut.

L'arrivée du métro va changer les modes de transports, d'où le nombre réduit de places de parking.

d) Construction d'un établissement par l'Association AFG Autisme

Association AFG : <https://www.afg-autisme.com/10-etablissements.html>

La construction d'un site d'accueil de personnes autistes a démarré sur un terrain aux Ramenas, à l'intersection Fabien/Léo Lagrange.

La vente du terrain est en deçà du prix du domaine, mais c'est une volonté politique.

Livraison prévue à l'automne 2023

e) Opération d'Aménagement Programmé (OAP) thématique « Patrimoine »

Le lancement d'une étude pour définir un projet cohérent, en respectant l'existant, est prévu avec l'association Passerelle de Mémoire (<http://www.passerelle-de-memoire.fr/>). L'étude, prévue pour 2024, portera sur la protection des particularités architecturales de ce secteur (centré autour du boulevard de la Boissière).

Pour en savoir plus sur les AOP Thématiques, c'est là :

https://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/05_Grands_Projets/09_Le_Plan_local_d_urbanisme_PLU_/04_Plan_Local_d_Urbanisme_intercommunal/4.1_OAP_Thematiques.pdf

f) Ancien concessionnaire « Citroën », 220/226 boulevard Aristide Briand

Ce bâtiment et son terrain ont été rachetés par un fonds d'investissement.

Ce nouveau propriétaire veut effectuer une opération immobilière et a présenté des projets non compatibles avec les souhaits de la Ville, qui veut créer des espaces sportifs verts ou des lieux de rencontres/activités avec des espaces verts, comme cela a été fait sur la construction à côté de Carrefour Grande Porte (<https://www.montreuil.fr/actualites/detail/communiqu%C3%A9-secteur-des-rues-dalembert-et-etienne-marcel-a-montreuil-la-fermeture-des-stations-essence-et-de-lavage-laisse-la-place-a-un-nouveau-lieu-de-vie-dote-dun-espace-vert-denviron-2-000-m%C2%B2-1>).

g) ZAC Boissière Acacia

En 2012, a eu lieu la signature du traité de concession avec Nexity. En 2014, la Ville a retravaillé les hauteurs des bâtiments prévus.

L'îlot G est en cours de construction et devrait être terminé pour le 1er trimestre 2024.

La construction d'une résidence sociale étudiante est presque terminée (angle boulevard de la Boissière/rue René Vautier et de la future rue Frantz Fanon).

L'îlot D a encore des problèmes d'eau chaude.

Un travail sur le réaménagement de la Montagne Pierreuse est en cours.

Les travaux s'enchaînent avec les îlots A, B1, B2 et F. Les dernières acquisitions sont en cours.

Il y a la mise en place d'une MOUS (<https://www.financement-logement-social.logement.gouv.fr/les-maitrises-d-oeuvre-urbaine-et-sociale-mous-a1292.html>) pour les familles Rom délogées lors du début des travaux.

L'îlot F est prévu pour 2026.

Le terrain de foot, en synthétique, situé angle rue Thomas Sankara et rue de la Montagne Pierreuse, sera inauguré au printemps 2023.

La ZAC est typiquement ce que la Ville ne souhaite plus faire. Elle préfère ce qu'elle réalise sur l'îlot Boissière, mais elle assume ce passé.

En ce qui concerne les commerces, c'est une volonté de la Ville de ne pas créer de stationnement. Se pose la question des livraisons, qui relève de la question logistique du « dernier kilomètre », c'est-à-dire du dernier segment de la chaîne de distribution. Il faut peut-être une réflexion sur un site en proche banlieue et ensuite la mise en place de desserte locale. En tout cas, la Ville a une autre logique que celle des entrepôts où s'effectue la préparation des commandes passées par internet, les « dark stores ».

Cette question logistique du dernier kilomètre peut être pourvoyeuse d'emplois.

Cependant, les commerçants actuels du boulevard de la Boissière demandent une dépose minute, car il y aura plein de petits commerces. Ainsi, la nouvelle pharmacie risque d'avoir des problèmes, car il n'y a pas de stationnement.

Par ailleurs, les trottoirs sont défoncés sur ce tronçon du boulevard de la Boissière.

h) Future ex Impasse Degeyter

Cette impasse va devenir une rue suite au prolongement de la rue Simone Signoret (de la rue de la Montagne Pierreuse jusqu'au boulevard de la Boissière).

A l'angle Degeyter/Simone Signoret, il y aura l'aménagement d'un espace vert avec un réservoir d'eau enterré. Gaylord Le Chequer propose de revenir vers les habitants pour organiser une concertation sur cet espace.

Quant au sens de circulation et stationnements prévus de la rue, il nous invite à prendre contact avec Olivier Stern, Adjoint délégué à la relation usager, au numérique, et en charge des mobilités, de la Ville cyclable, et du stationnement.

Le rez-de-chaussée du bâtiment de l'îlot B2 sera réservé pour en faire un lieu de rencontre et de convivialité, lieu qui sera à travailler avec le Conseil de Quartier.

Une habitante indique que les habitants impactés par ces changements attendent toujours les réponses de la Ville suite aux deux arpentages effectués en 2016 et 2021 (par exemple : date des travaux de prolongement de la rue Simone Signoret, stationnement des cars/voitures lors des matchs de foot).

i) Ilot Boissière

La Ville a passé un contrat avec les architectes d'Europain France (<https://www.europainfrance.org/>) pour réaliser l'îlot Boissière.

Ce que la Ville appelle « L'îlot Boissière » est une zone transversale d'aménagement végétalisé qui part du boulevard de la Boissière et va jusqu'à la future avenue paysagère du tramway T1. Le but de ce corridor végétal Nord-Sud est de permettre une liaison « sécurisée » entre le tram T1 et le métro M11.

Ce corridor de circulation apaisée (piétons/vélos) longera l'établissement de Santé de Ville Evrard) et la future construction RATP Habitat, au 187 rue Edouard Branly.

Cette dernière est un projet à dimension sociale, dont les parcelles sont fléchées en BRS (Bail Réel Solidaire : <https://www.actionlogement.fr/guides/acheter-un-bien-immobilier/comprendre-bail-reel-solidaire>).

Cela dissocie le prix du foncier avec le prix du bâti. La commercialisation est prévue en mars prochain.

Elle comprend également la réhabilitation de la grande halle industrielle, située au fond de cette parcelle, en espace de coworking (partage d'un même espace de travail entre différents acteurs) pour les pros de la vidéo, et qui devrait être accessible au public par le corridor.

Le passage des Ecoliers (entre avenue Salvador Allende et rue Edouard Branly) sera également requalifié.

La Ville n'est pas propriétaire de ces sites, mais elle fixe des règles pour dire ce qui est acceptable. Ainsi, les architectes de RATP Habitat ont travaillé avec la Ville pour s'intégrer.

Malheureusement, l'établissement de santé de Ville Evrard n'a pas souhaité intégrer ce projet, eu égard aux spécificités de fonctionnement d'un centre de psychiatrie infanto-juvénile.

Dès que la Ville a la maîtrise foncière, elle essaye d'orienter le projet de construction.

Gaylord Le Chequer indique également que le propriétaire de la société Montreuil Matériaux, 188 boulevard de la Boissière, est en pourparlers avec EPFIF pour trouver un nouveau site pour son entreprise et ainsi leur vendre sa parcelle actuelle.

L'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de l'îlot Boissière est lancée (https://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/05_Grands_Projets/10_La_revision_du_PLU_2016-2018/03_Un_projet_avec_trois_phases_distinctes/Phase_3_1_approbation_du_PLU/02_Consultation_du_PLU/04_Orientations_d_Amenagement_et_de_Programmation_OAP_/4.OAP-10-09-2018.pdf).

Il n'y aura pas d'expropriation sur l'îlot Boissière.

Gaylord Le Chequer reconnaît l'importance de concerter les habitants sur ce gros projet.

Il propose de venir plus souvent voir les habitants (par exemple : une réunion publique avec projection de plans plus lisibles). Le quartier est en devenir, et il est important de discuter avec les habitants.

Cependant, il fait remarquer que quand un projet rentre en phase opérationnelle, la Ville demande toujours aux opérateurs de revenir vers les habitants.

La problématique du manque de stationnements dans le quartier et notamment autour de l'axe Boissière est abordée. Gaylord Le Chequer reconnaît qu'avec l'arrivée du métro, ce problème va s'amplifier. Commerçants et habitants demandent que des solutions de parking, soient étudiées, afin de préserver les commerces de proximité, d'améliorer la circulation sur le bd Boissière, et d'éviter de chasser les habitants toujours plus loin, car ils subissent l'absence de places pour se garer.

Devant les demandes d'informations des commerçants et les craintes d'habitants, Gaylord Le Chequer s'engage formellement à apporter des réponses aux représentants de l'association des commerçants via une réunion en mairie avec le Collectif d'animation du CQBB.

j) Champ de Poires et Didier Daurat

La Ville a validé le projet d'extension de l'école maternelle Méliès. Celle-ci deviendra un groupe scolaire (maternelle, élémentaire et réfectoire).

Cette extension empiètera considérablement sur le Champ de Poires.

Une étude de programmation est en cours, avec le calibrage de l'extension, les perspectives scolaires et le calendrier.

Cependant, il y aura restitution d'espaces verts le long du Tram T1. Le but est de se rapprocher des 10 m² d'espaces verts par habitant (actuellement 3 m²) autour du T1.

Une réunion sur le T1 et ses abords est prévue le 6 avril à Noisy-Le-Sec.

La Ville souhaite classer ce qui existe, puis aller à la conquête de nouveaux espaces.

Ainsi, l'OAP Aristide Briand doit bloquer les espaces. Le travail d'étude est en cours.

Cette OAP va permettre de concerter avec les habitants pour réaménager Aristide Briand jusqu'au milieu du quartier.

La parcelle des logements au coin de Daurat/Briand va être réaménagée. Le sujet est suivi socialement.

La piste cyclable sur Aristide Briand est pérennisée malgré les critiques.

Par ailleurs, il y aura replantation des arbres quand il ne reste plus que des souches.

k) Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

La Ville assume son interventionnisme. Elle souhaite intervenir pour fixer un cap.

Une fin des études des OAP est prévue pour fin 2023.

Le sujet stationnement des commerces s'ajoute aux réflexions.

Pour l'instant, il n'y a pas d'autres programmes de logements, dans le quartier Branly-Boissière, hors ceux cités ci-dessus.

Les OAP sont figées. Cependant, si un changement de municipalité se produit, il est possible que les OAP changent.

Gaylord Le Chequer rappelle la règle sur Montreuil : pour l'ensemble de la Ville, les constructions ne doivent pas faire plus de 5 étages. Cependant, certaines constructions peuvent déroger à cette règle pour x raisons.

Il rappelle également que le PLUi porte ce qui a été décidé aux termes de la concertation.

l) Places de stationnement et parking public

Catherine Dehay, Adjointe déléguée aux parcs, à la nature et à l'animal en ville, à la végétalisation, et aux jardins citoyens, réfléchit à trouver une continuité écologique avec de l'accessibilité. Elle travaille sur la végétalisation. Ainsi, la Ville souhaite remplacer le bitume sur les emplacements de stationnements. Des tests sont en cours rue Gaston Lauriau avant une extension dans toute la ville.

Quant au parking public, une étude est en cours sur le patrimoine social (OPHM) pour voir si des places de stationnements seraient disponibles.

m) Coin Demi-Lune - Salvador Allende

Un aménagement est prévu en 2024, mais Gaylord Le Chequer s'engage à un retour vers les habitants avant.

Gaylord Le Chequer annonce la réfection du tronçon de l'avenue Salvador Allende à partir de la rue des Roches jusqu'à la rue de Normandie, sans préciser de dates

n) Maison de quartier

Les crédits sont votés pour engager le travail de réflexion. Le travail de programmation est en cours. Puis, viendra le travail de la Direction des bâtiments pour déterminer l'endroit où elle sera construite. La Maison de quartier sera construite dans un lieu de centralité du quartier.

Une concertation pour définir son emplacement et sa constitution est prévue.

o) Lieu multi-accueil Julie Daubié

Ce terrain appartient au bailleur Est Ensemble Habitat.

Nous remercions Gaylord Le Chequer pour toutes ses explications et informations. Nous espérons le retrouver prochainement pour toutes les concertations qu'il a annoncées, lors de cette réunion Plénière.

3. Parole aux habitants

Un hommage est rendu, par le Collectif d'animation du CQBB, à Cathy Marianne Bastard, décédée en janvier 2023. Marianne était une habitante engagée dans le quartier. Nous lèverons un verre en son souvenir en fin de réunion.

Des habitants font remarquer que les activités du club de tir sportif, 23 rue des roches, génèrent d'importantes nuisances sonores. Ils demandent un contrôle de la réglementation en vigueur concernant l'insonorisation.

Des représentants des résidents du 126-128 boulevard de la Boissière expliquent les problèmes liés au commerce en face de chez eux, qui a subi des attaques à l'armes lourdes, avec tir en rafales et jet de grenades. Des balles perdues ont traversé leurs fenêtres et impacté les murs, notamment dans des chambres d'enfants. Ils racontent qu'ils ont notamment subi 3 coups de fusil à 5h du matin.

Philippe Lamarche explique que suite à un changement de propriétaire, le bar à chicha est la cible d'un règlement de compte. Une enquête judiciaire en cours, mais elle n'est pas conduite par le commissariat de Montreuil. Nous sommes dans un contexte de grand banditisme avec des règlements de compte. L'affaire étant en cours, il ne peut pas donner plus d'informations. La Ville a demandé au Préfet d'enclencher la procédure de fermeture administrative de cet établissement.

Un groupe d'habitants, résidant à proximité du bar O'Bitoque, boulevard de la Boissière, interroge Philippe Lamarche sur les actions prévues lorsqu'ils l'avaient rencontré en 2022. L' élu explique qu'à ce jour, les travaux ne sont pas planifiés. Seul le marquage au sol a été effectué. Mais, cela permet déjà de mettre la pression en termes de verbalisation. Il reconnaît qu'une dépose minute pourrait répondre aux problèmes, notamment pour les personnes venant chercher des colis à la boucherie en face.

Un habitant en situation de handicap indique qu'il a été verbalisé alors qu'il était garé sur un emplacement handicapé. Philippe Lamarche répond que la Ville est couplée au fichier de la police. Il invite l'habitant à faire une copie de son macaron et de l'envoyer à Effia. Son amende sera alors annulée.

Un habitant fait remarquer que l'étalage du commerce au coin des boulevards Aristide Briand et Boissière, prend trop de place sur le trottoir. Philippe Lamarche répond qu'en principe, il n'y a pas d'utilisation de la voie publique pour cet étalage. Mais, la Ville est encore en discussion avec le commerçant.

Un habitant regrette que plusieurs places de stationnements devant la boulangerie (vers le 187 du bd Boissière) soient confisquées au profit de l'entreprise de matériaux en face.

Un habitant décrit que la terrasse du bar à chicha en bas d'Aristide Briand est en très mauvais état. Philippe Lamarche reconnaît que la terrasse s'abîme, mais la Ville ne peut malheureusement rien faire, car le bar paye ses obligations. Cependant, il explique que la Ville souhaite une reprise en main des commerçants qui avaient eu l'autorisation d'occuper partiellement les trottoirs. Elle va verbaliser, mais en fonction du commerce et de ses accords.

Un habitant fait remarquer qu'au marché de la ZAC Boissière Acacia, place Colette Lepage, il ne reste plus qu'un seul commerçant. Philippe Lamarche explique que ce marché a périclité, car il a eu du mal à trouver sa clientèle. Il explique que la Ville est également en échec sur d'autres marchés.

Un habitant s'interroge de savoir pourquoi le Département n'a pas consulté les commerçants locaux. Philippe Lamarche explique que le Département a vendu du rêve. Or, le public n'a pas été trouvé. Il reconnaît qu'une concertation avec les habitants et les commerçants du quartier aurait permis une meilleure construction du marché.

Un habitant explique que des travaux sont en cours sur le trottoir en face de La Poste, bd Boissière, et que des plaques en fer ont été posées pour faire passerelle sur les trous creusés. Or, ces passerelles sont très glissantes et dangereuses. Cyril Teyssandier signale que ce sujet est remonté à la voirie et que la Ville suit ce dossier.

Un habitant fait remarquer que des véhicules ventouses sont très présents dans le quartier. Philippe Lamarche explique que ce problème est en voie de règlement. Cependant, il explique que les citoyens peuvent signaler ce genre de véhicules et qu'ils n'hésitent pas à envoyer des photos des plaques.

Un habitant de la Cité de l'Amitié exprime un fort sentiment d'abandon. Madame Rousseau, Directrice de territoire d'Est Ensemble Habitat, en charge de cette cité, reporte les arpentages prévus. Il existe de nouveau des soucis de sécurité, de stationnement, et déplore l'état des bâtiments qui se détériorent. Il demande une intervention auprès du bailleur. Il exprime un réel sentiment d'abandon du quartier.

Philippe Lamarche propose de refaire un arpentage avec les habitants, l'antenne et le Collectif d'Animation du Conseil de Quartier dans la cité, mais également dans le quartier.

Un habitant s'interroge sur le « fameux » « budget GUP » (enveloppe d'un million d'euros votée par le conseil municipal en 2021, à répartir entre les quartiers, en vue de résoudre les « irritants » du quotidien. Cyril Teyssandier explique que le prochain budget sera voté au 2^{ème} Conseil Municipal de cette année. Il sera de 1 million pour les 6 secteurs.

Un habitant demande que plus de corbeilles de rues soient installées sur le boulevard de la Boissière. Philippe Lamarche et Cyril Teyssandier indiquent qu'il existe maintenant un circuit court pour ce type de décision. Ce sont le GUP et les élus de quartier qui vont décider des travaux à effectuer.

Un habitant demande ce qu'il en est de la reconstruction du foyer Branly. Philippe Lamarche et Cyril Teyssandier indiquent qu'ils n'ont pas d'informations, mais que la situation est compliquée, avec des difficultés accrues par le contexte diplomatique.

Un habitant décrit l'état de la place Kétanou. Philippe Lamarche reconnaît qu'elle est en mauvais état, mais que des projets en attente (la construction d'une Maison de quartier, potentiellement à cet endroit) ne permettent pas d'envisager sa restauration/rénovation/réhabilitation pour le moment.

La séance est levée vers 21h59.